



Schweizer Pferderennsport-Verband Fédération Suisse de courses de chevaux



Assemblée des délégués du 23 janvier 2016

RAPPORT CONCERNANT L'ÉLEVAGE

Remarques préliminaires (rappel)

1. Reconnaissance comme fédération d'élevage

La Fédération suisse de courses de chevaux (FSC) a été reconnue définitivement en tant que fédération d'élevage par décision de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) du 9 janvier 2012 après avoir rempli toutes les exigences fixées dans la décision de l'OFAG du 6 mai 2011. Cette reconnaissance est valable jusqu'au 31 décembre 2020.

De même, la FSC a été reconnue en tant que service émetteur de passeports équins par décision de l'OFAG du 25 mai 2011. Cette reconnaissance est valable jusqu'au 31 décembre 2019.

Forte de sa reconnaissance en tant que fédération d'élevage, la FSC est également reconnue comme telle tant par la Fédération internationale des autorités hippiques de courses au galop (FIAH) que par la Société d'encouragement à l'élevage de chevaux français (SECF) pour les trotteurs.

2. Contributions fédérales

Pour les années 2011, 2012 et 2013, la FSC a bénéficié de contributions fédérales pour l'encouragement de l'élevage aussi bien en ce qui concerne les naissances que les épreuves de performance.

Suite à la révision de l'Ordonnance sur l'élevage, la FSC ne bénéficie plus de subventions fédérales depuis le 1^{er} janvier 2014, après que la confédération ait supprimé son soutien aux épreuves de performance.

Malgré le fait qu'elle ne bénéficie plus de subventions fédérales, la FSC demeure reconnue aussi bien en tant que fédération d'élevage que de service émetteur de passeports.

Rapport 2015

Comme organisation d'élevage reconnue ne recevant pas de contributions fédérales pour l'encouragement de l'élevage en 2015, la FSC doit, comme en 2014, présenter à l'OFAG un rapport annuel comprenant notamment le nombre d'animaux mâles et femelles inscrits au herd-book en 2015 ainsi qu'un récapitulatif des épreuves de performance effectuées.



Schweizer Pferderennsport-Verband Fédération Suisse de courses de chevaux



a. Nombre d'animaux mâles et femelles inscrits au herd-book
(nombre de poulains identifiés et enregistrés en 2015)

	2015	2014	2013
Chevaux de courses au galop			
Mâles	9	15	12
Femelles	5	7	15
<i>Total I</i>	<i>14</i>	<i>22</i>	<i>27</i>
Chevaux de courses au trot			
Mâles	18	21	24
Femelles	26	25	20
<i>Total II</i>	<i>44</i>	<i>46</i>	<i>44</i>
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	58	68	71

b. Epreuves de performance effectuées en 2015

	2015	2014	2013
Epreuves de performance (galop)	341	426	394
Epreuves de performance (trot)	<u>1 000</u>	<u>1 119</u>	<u>1 117</u>
TOTAL	1 341	1 545	1 511



Schweizer Pferderennsport-Verband **Fédération Suisse de courses de chevaux**



Commission d'élevage

Ni la commission d'élevage, ni la commission d'agrément des étalons ne se sont réunies en 2015, ce qui ne signifie toutefois pas qu'aucune activité ne s'est déroulée en 2015.

Commission d'élevage

Après qu'un nouveau comité de Galop Suisse ait été élu en juin 2015, Rémy Giger et Isabel Imboden ont émis le désir de se retirer de la Commission d'élevage. Pour les remplacer, le comité FSC a retenu les deux candidatures proposées par le comité de Galop Suisse et a élu Messieurs Peter Fischbacher et Edgar Indermaur au sein de la Commission d'élevage.

La Commission d'élevage a traité de la reconnaissance d'une quinzaine de poulains pur sang comme indigènes (sans droit aux primes d'élevage) ainsi que de formalités concernant la conformité des procédures de la FSC avec les normes édictées par l'ISBC (International Stud Book Committee), qui gère au niveau international le stud book du pur sang.

La commission d'élevage a d'autre part publié en automne 2015 le Stud Book Trot Tome IX 2012-2013 ainsi que le Stud Book Galop Tome XI 2013.

Commission d'agrément

La commission d'agrément est composée de membres de la commission d'élevage, raison pour laquelle ce point est traité dans ce rapport.

Aucune demande de reconnaissance d'étalons n'est parvenue à la commission d'agrément en 2015.

Un grand merci va à toutes les personnes – éleveurs et leur entourage, collaboratrices et collaborateurs des fédérations – qui s'engagent en faveur de l'élevage de chevaux de courses, malgré un contexte économique pas toujours favorable.

Vandoeuvres, le 11 janvier 2016

Henri Turrettini
Président de la Commission d'élevage